

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **43 (1909)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Octobre 1909.

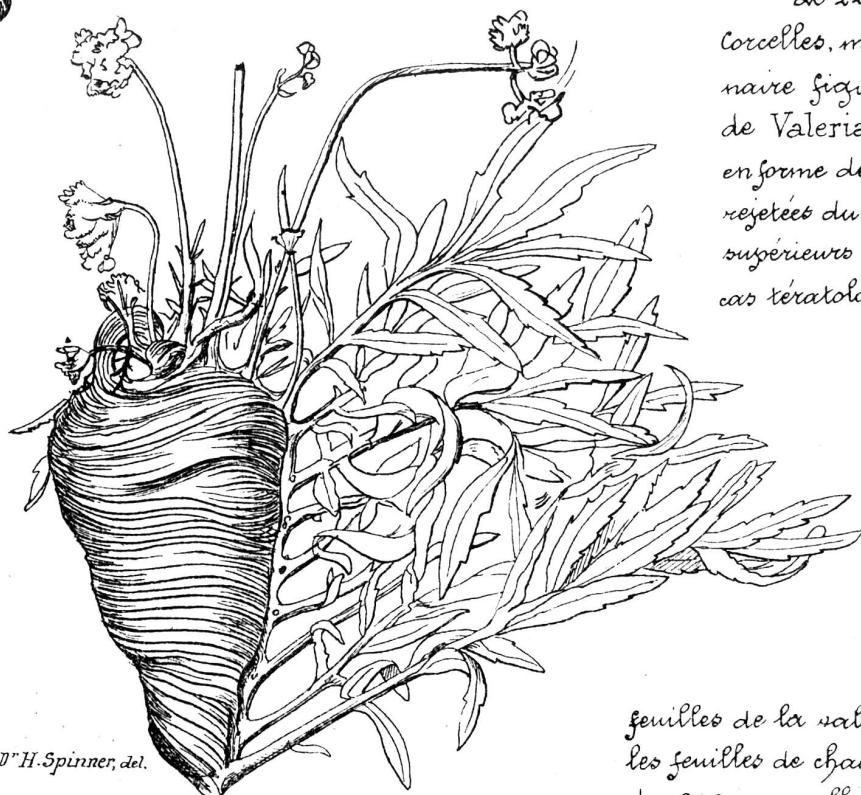
Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Jupraz, prof à Colombier.  
Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3 - pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse,  
fr. 3.50 pour l'étranger.

43<sup>e</sup> Année

N° 10.

Organe

## PLANTE MONSTRUEUSE DE VALERIANA OFFICINALIS, L.



Le 22 Juin, M. le Dr Vouga, de Corcelles, m'envoya la plante extraordinaire figurée ci-contre. Ce monstre de Valeriana officinalis a une tige creuse en forme de cornet, les feuilles sont toutes rejetées du même côté, plusieurs des rameaux supérieurs sont fleuris. L'explication de ce cas tératologique paraît assez simple. Sous l'effet d'un traumatisme ou d'un parasite, la tige s'est aplatie en ruban, mais au lieu de pousser droit, comme cela se voit assez fréquemment chez les pissenlits, ce ruban s'est enroulé en spirale, les tours de spirale se soudant les uns aux autres. On sait que les feuilles de la valériane sont opposées en croix, les feuilles de chaque nœud faisant un angle de 90° avec celles qui les précèdent ou les suivent immédiatement. Il faut donc admettre que dans le cas particulier, chaque tour de spirale représente exactement un entre nœud et que les deux feuilles opposées de chaque nœud sont devenues superposées. Elles présentent toutes des bourgeons à leur aisselle et sont normalement constituées. Il en est de même des fleurs et de la ramifications des inflorescences. Il nous a paru intéressant de signaler cette monstruosité à cause de sa rareté et aussi à cause de la régularité de sa structure. Ce cornet mesure 15 cm sur 6, et les dimensions maximales sont de 30 cm. dans les deux sens.

Dr H. Spinner, prof., Neuchâtel.

## ANOMALIES VÉGÉTALES

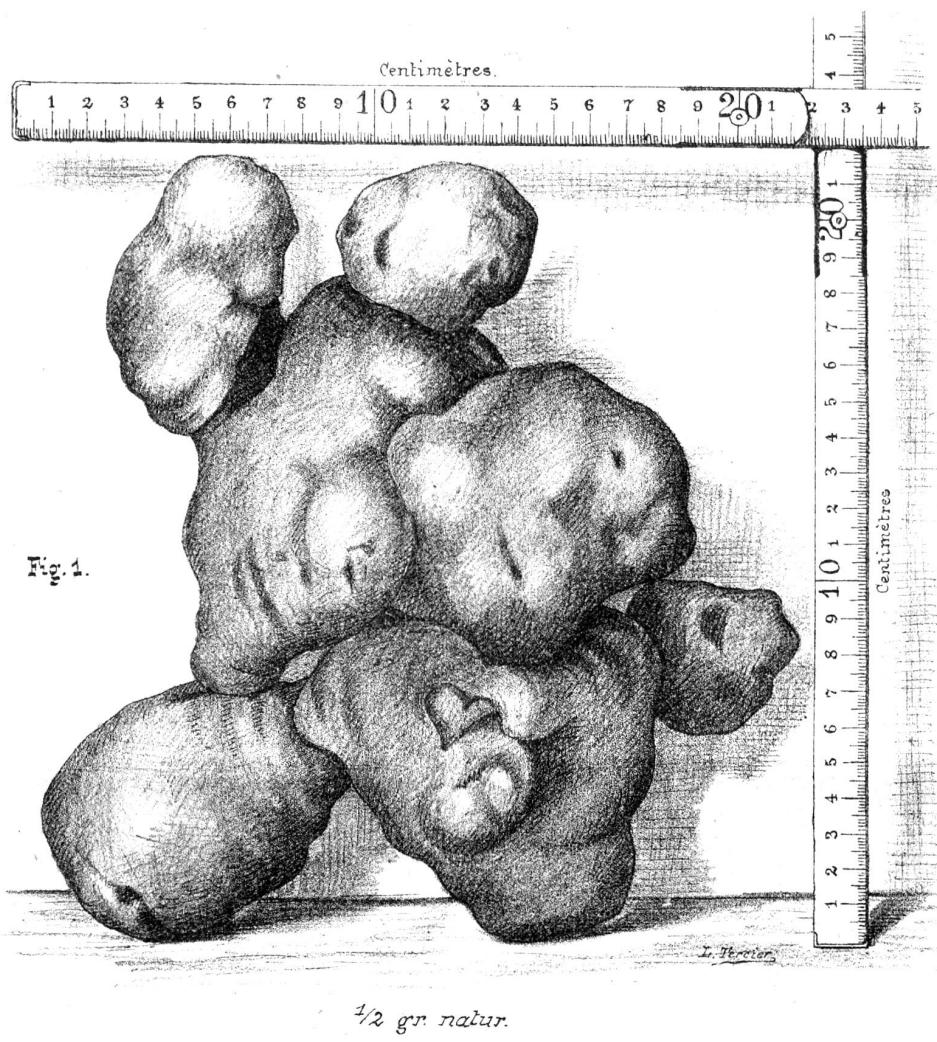


Fig. 1.

tionnelles, il se produit un second bourgeonnement. Il est donc possible cette année-ci que les quelques journées de sorte chaleur du commencement d'Avril, qui succédaient à une période particulièrement fraîche et humide, aient provoqué cette seconde végétation souterraine.

Les fig. 2 et 3 représentent, également réduite de moitié, une pomme double offrant un exemple de soudure des deux fruits par les ovaires. Cette anomalie est loin d'être rare et

Fig. 2.

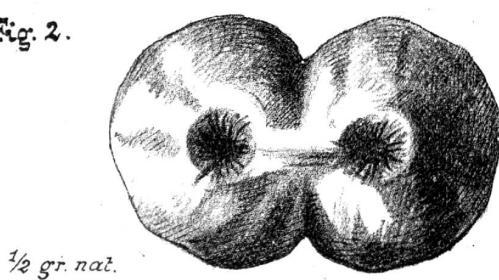
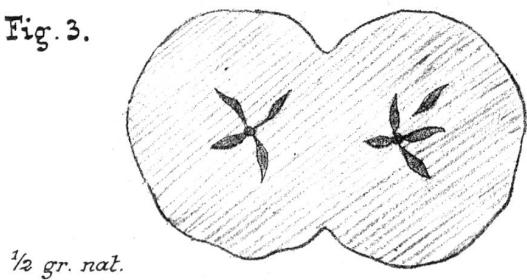


Fig. 3.



La pomme de terre géante que représente, réduite de moitié, notre fig. 1, mesurait 22 sur 22 cm. et pesait 1500 grammes. Elle nous a été communiquée par M. Guillaume Ritter, ingénieur, dans la propriété duquel elle a été cueillie, à Beau-Rivage, Montrouz. Le Rameau de Sapin a figuré déjà, en Décembre 1870, une pomme de terre anomale très ressemblante à celle-ci. Ces tubercules aux formes bizarres, et qui semblent résulter d'une soudure de plusieurs autres, apparaissent dans les années où, par suite de circonstances climatiques un peu excessives

le Rameau de Sapin en a déjà signalé deux cas en Janvier 1897. Elle est cependant toujours intéressante à observer, parce que la soudure entraîne généralement une réduction du nombre des carpelles qui normalement est de cinq. La coupe, fig. 3, montre en effet que le fruit de gauche ne compte plus que quatre carpelles; celui de droite en compte bien encore cinq, mais l'un d'eux, tout à fait détaché, révèle également un cas tératologique. Cette grappe, cueillie en 1908 dans le canton d'Orgevie, nous a été remise par M. G. E. Berret, à Serrières.

## CLUB JURASSIEN

### COMPTES-RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**60<sup>e</sup> Assemblée générale, à Chambrelens, le 17 Novembre 1907.** - M. D. Whilleumier, de Renan, président du Comité central, souhaite la bienvenue à 26 clubistes représentant les sections de Sa Chaux-de-Fonds, de Cravans, de Fleurier, du Soleil et de Renan. Ses comptes approuvés, l'archiviste rapporte au nom de deux commissions qu'il a présidées: 1. Commission de la Table d'orientation; elle propose d'abandonner l'idée d'élever cette table à la Courne, la question paraissant insoluble pour le moment, du manque de fonds et diverses autres difficultés. L'Assemblée se rallie à cette manière de voir. Le reliquat des cachemailles (fr. 37. 72) sera consacré à une œuvre à désigner. 2. Commission de surveillance de la propriété du Creux-du-Van. Il résulte du rapport que le Club ne peut songer à reboiser sa propriété, à moins d'obtenir une subvention fédérale. Il ne peut être non plus question d'exploiter le bois sur pied, l'utilité des arbres étant précisément de vivre et de mourir sur place pour reconstituer l'humus.

À l'Assemblée désigne Fleurier comme Section directrice.

**61<sup>e</sup> Assemblée générale, à la Ferme Robert, le 12 Juillet 1908.** - Malgré le temps peu engageant, 63 clubistes de Cravans, de Fleurier, de Neuchâtel, de Sa Chaux-de-Fonds et de Renan répondent à l'appel. Ils sont récompensés de leur vaillance par l'apparition du soleil qui ne cessera plus de briller. Le chant du Club est entonné avec vigueur et l'Assemblée applaudit les paroles de bienvenue de MM. Paul Rochat, président central, et Alexis Landry, vice-président.

Deux travaux sont présentés, l'un, philosophique, sur la Géologie des Gorges de l'Areuse, par M. Ed. Sacot, membre honoraire de la Section de Sa Chaux-de-Fonds; l'autre, sur les Mustélidés, par M. Rossellet, taxidermiste de la Section de Renan.

Travaux de concours. Ensuite d'un rapport de M. le Dr Cavin, professeur à Fleurier, deux prix sont décernés, l'un à M. Sacot, de Sa Chaux-de-Fonds, pour un travail sur les Animaux nuisibles à l'agriculture, l'autre à M. C. Gerber, de Cravans, pour une étude sur les Renonculacées (avec herbarium).

**62<sup>e</sup> Assemblée générale, au Champ-du-Moulin, le 1<sup>er</sup> Novembre 1908.** - Présidence de M. S. Rochat. 61 clubistes présents. Le rapport du Comité central invite les clubistes à utiliser davantage le Rameau de Sapin. Il émet aussi le vœu que les Sections fassent échange de

leurs travaux, afin d'augmenter l'intérêt des séances. M. E. Béquin remercie le Comité central pour sa gestion et le rapport est adopté.

**Rapports des Sections.** - Neuchâtel (Section "Chaumont"). 14 membres. Cette Section, qui vient d'être reconstituée fait preuve de vitalité. Séances hebdomadaires. Courses nombreuses. - Chaux-de-Fonds. - Sa Section marche normalement. - La Sagne travaille avec ardeur à la création d'un Musée. Le fonds atteint déjà plusieurs milliers de francs. - Travers. - Le Club Jurassien déploie une telle vitalité que les autorités s'efforcent de soutenir cette Section, qui est le pilier du Club. - Renan. - Marche ascendante et sociétaires zélés. - Fleurier. - Section prospère, assemblées mensuelles nombreuses. On s'y occupe particulièrement de la protection des oiseaux.

**Finances.** - MM. Schelling et Huilleumier proposent qu'une faible contribution par membre soit levée pour alimenter la caisse centrale.

**Parc du Creux-du-Van.** - M. A. Mathey expose que par suite de la suppression d'une partie de la clôture du Parc, la portion de la propriété du Club Jurassien englobée dans le Parc redétiendra libre. Il annonce aussi que M. Roulet, inspecteur forestier, est d'avis que le Club peut et doit même abattre les bois qui se perdraient sur sa propriété. Sa question est renvoyée au Comité central.

**Propositions des Sections.** - Neuchâtel demande que les clubistes soient porteurs d'un insigne solide et durable.

Sur la proposition de Travers, un inventaire officiel des archives sera dressé par une commission de trois membres dont feront partie MM. Jules Cachelin, à Fleurier, Ami Bachmann, à Travers, et Cornaz, à Neuchâtel.

\*\*

**63<sup>e</sup> Assemblée générale, à la Ferme Robert, le 11 Juillet 1909.** - La pluie ne cessant de tomber, le Club se réunit dans la grange. M. P. Rochat, président, ouvre la séance par d'excellentes paroles de bienvenue. 39 clubistes sont présents.

Trois travaux de concours sont primés : 1<sup>e</sup> Les Martres, par M. Rosset, de Renan ; 2<sup>e</sup> Les Champignons, par M. Ed. Sacot, de La Chaux-de-Fonds ; 3<sup>e</sup> Les Poissons, par M. Cornaz, de Neuchâtel. Des prix en espèces sont délivrés à ces clubistes. Une discussion s'engage sur la chasse au coq de bruyère, que M. Rosset voudrait voir prohibée.

M. A. Mathey, avec humour, réhabilite la corneille, qu'un arrêté du gouvernement a livré au fusil de nos chasseurs durant une semaine.

M. Sacot parle de la diminution des oiseaux granivores qu'il attribue aux chats, aux fils électriques, et surtout à l'homme.

Dans l'après-midi, les clubistes visitent la source de la Noiraigue et le Saut de Broz, qui offrent un magnifique spectacle, les eaux étant exceptionnellement hautes.

L'Archiviste du Club Jurassien :

R. Steiner.

**Avis.** - La Table des Matières des quarante-deux premières années (1866-1908) du Rameau de Sapin est en vente au prix de fr. 2.50. S'adresser à la Rédaction.